

## **PROCES VERBAL**

### **Séance du 27 Février 2020**

### **20 heures 30**

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 27 Février 2020 à vingt heures trente, sous la présidence de Monsieur Michel SUPPLY, Maire.

Présents : Mr COUSINA Denis, Mme COUSINA Lydie, Mr WAVREILLE Bernard, Mr TROUSSET Jean-Philippe, Mme MARIAGE Sandrine, Mme KIEFFER Caroline, Mr DELORME Joël.

Absents (es) : Mme JEANNEY Laurence (Pouvoir à Mme COUSINA Lydie).

Date de convocation : le 20 Février 2020

Monsieur Jean-Philippe TROUSSET a été nommé secrétaire de séance.

**Le procès-verbal du 28 Janvier 2020 a été adopté.**

#### **I. DELIBERATIONS**

➤ **Délib n° 07/2020 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 (commune et budget annexe lotissement)**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2121-29 et L2121-31,  
Considérant la présentation du budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le comptable public de la collectivité accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à réaliser;

Considérant l'approbation du compte administratif 2019 lors de la même séance,

Considérant que le comptable public a bien repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le conseil Municipal par 9 voix Pour décide :

- d'arrêter le compte de gestion 2019 dressé par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur **pour la commune et le budget annexe lotissement**,
- de n'apporter ni observation, ni réserve sur la tenue des comptes de la collectivité.

➤ **Délib n° 08/2020 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 (commune et budget annexe lotissement)**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L1612-12 et 13,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005,

Vu le compte de gestion visé le 27/02/2020 et transmis par le Trésorier d'Hermonville,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant la présentation des dépenses et des recettes de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur,

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Mr **WAVREILLE Bernard**, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par M. SUPPLY Michel, Maire, qui s'est retiré au moment du vote et s'est donc abstenu, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant,

Après en avoir délibéré par 8 voix Pour et 1 voix d'abstention,

Décide :

- 1) de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

<b>Compte administratif principal</b>		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à 2019	377 065.57	718 810.27	341 744.70
	Résultats antérieurs reportés		1 371 047.46	1 371 047.46
	Résultat à affecter	377 065.57	2 089 857.73	1 712 792.16
Section d'Investissement	Résultats propres à 2019	1 336 090.10	686 273.95	- 649 816.15
	Solde antérieur reporté		437 626.88	437 626.88
	Solde global d'exécution	1 336 090.10	1 123 900.83	- 212 189.27
Restes à réaliser au 31 décembre 2019	Fonctionnement			
	Investissement	531 000.00		- 531 000.00
<b>Résultats cumulés 2019</b>		<b>2 244 155.67</b>	<b>3 213 758.56</b>	<b>969 602.89</b>

<b>Compte administratif Lotissement</b>		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2019	121 217.00	121 217.00	0
	Résultats antérieurs reportés			
	Résultat à affecter			0
Section d'Investissement	Résultats propres à l'exercice 2019			0
	Solde antérieur reporté			
	Solde global d'exécution			0
Restes à réaliser au 31 décembre 2019	Fonctionnement	0	0	0
	Investissement	0	0	0
<b>Résultats cumulés 2019</b>		<b>121 217.00</b>	<b>121 217.00</b>	<b>0</b>

- 2) De constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 3) De reconnaître la sincérité des restes à réaliser inscrits
- 4) D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

➤ **Délib n° 09 /2020 AFFECTATION DU RESULTAT 2019 – Budget de la Commune**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L2311-5,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005,

Vu les résultats arrêtés suite à l'approbation du compte administratif,

Vu l'état des restes à réaliser,

Considérant que le budget de l'exercice 2019 comportait un virement (023->021) d'un montant de 1 238 356,00 €,

Considérant la suppression du budget du CCAS,

Après avoir approuvé au cours de cette même séance le compte administratif 2019 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de + 1 712 792.16 €,

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :

- un solde d'exécution global de - 212 189.27 €,
- un solde des restes à réaliser au 31 décembre 2019 de la section d'investissement d'un montant de 531 000 €, entraînant un besoin de financement s'élevant à 743 189.27 €

Le Conseil Municipal, sur proposition de Mr le Maire,

Décide, par 9 voix Pour, d'acter que les résultats 2019 ont été correctement estimés et de procéder à l'affectation définitive des résultats en conformité avec l'affectation anticipée au budget primitif de l'exercice 2020 comme suit :

1. un report négatif en section d'investissement (**ligne 001 en dépenses**) pour – 212 189.27 €
2. un report en section de fonctionnement (**ligne 002 en recettes**) pour 969 602.89 €
3. une affectation en réserve (**compte 1068**) pour 743 189.27 €

**Pas de résultat 2019 à affecter au budget annexe lotissement qui présente un solde à 0 au 31/12/2019 et qui est clôturé au 31/12/2019**

➤ **Délib n° 10/2020 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020**

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Vu que le vote du budget primitif 2020 intervient avant les élections municipales et que l'état 1259 ne nous a pas encore été communiqué par les services fiscaux,

Vu qu'il a cependant été demandé aux services fiscaux de nous communiquer les bases 2020,

Vu que l'administration fiscale nous a demandé de ne pas voter de nouveau taux de TH pour 2020 en raison de la réforme sur la TH et l'article 16 de la loi de finances pour 2020 qui reconduit d'office les taux 2019,

Après en avoir délibéré par 9 voix pour,

L'assemblée décide de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2019 et de les reconduire à l'identique sur 2020 soit :

- **Taxe d'habitation** 9,19 %
- **Taxe sur le foncier bâti** 10,58 %
- **Taxe sur le foncier non bâti** 5,31 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier qui connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

➤ **Délib n° 11/2020 : CLOTURE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL RUE DE THILLOIS**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget annexe du Lotissement communal « Rue de Thillois » a été ouvert par délibération en date du 05 Juin 2014 afin de répondre à une création d'un lotissement.

Compte tenu de la vente du lot restant en 2019, ce budget n'a plus lieu d'exister.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'accepter la clôture du budget annexe lotissement « Rue de Thillois »
- Précise que les excédents ont été reversés en totalité sur le budget communal
- Charge le Maire de prévenir les services fiscaux de la clôture de ce budget soumis au régime de la TVA.

➤ **Délib n° 12/2020 : MARCHÉ SALLE DES FÊTES – Lot 9 – Travaux supplémentaires coupure d'alimentation en cas d'alarme incendie**

Monsieur Wavreille fait part au Conseil Municipal que dans ces prescriptions, la commission de sécurité nous conseille de bien vouloir installer une coupure d'alimentation sur les prises scène en cas d'alarme incendie.

Un devis a donc été demandé à l'Entreprise CLIMATELEC, titulaire du lot électricité pour la réalisation de ces travaux supplémentaires. Ce devis en date du 18/02/2020 s'élève à la somme de 936 € TTC.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité, d'accepter ces travaux supplémentaires et charge le Maire de procéder à la signature du devis et de l'avenant au marché du lot 9.

➤ **Délib n° 13/2020 : LOCATION DE LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE**  
**Annule et remplace la délibération 41/2019**

Le Conseil Municipal après en avoir discuté et délibéré, décide :

- De maintenir la possibilité de louer la Salle Hélène LEVY pour l'année 2020 dans les conditions actuelles,
- De mettre gratuitement à disposition la nouvelle salle polyvalente pour les associations communales,
- De fixer les tarifs 2020 pour la nouvelle salle polyvalente comme ci-dessous :

<b>GRANDE SALLE</b>	<b>TARIF COMMUNE</b>	<b>TARIF EXTERIEUR</b>
<b>WEEK END</b>	545 €	945 €
<b>Du V 16 H au L 8 H</b>		
<b>L-V journée</b>	345 €	.545€
<b>8 H à 18 H 30</b>		
<b>PETITE SALLE</b>		
<b>L-V journée</b>	245 €	395 €
<b>8 H à 18 H 30</b>		

La caution sera fixée à la somme de 1 000 €.

Un module de réservation de la nouvelle Salle Polyvalente directement en ligne est en cours de création. A chaque réservation, il sera procédé à la signature du contrat et du règlement intérieur par les locataires.

➤ **Délib n° 14/2020 : CHOIX DU PRESTATAIRE POUR L'ENTRETIEN DE LA NOUVELLE SALLE POLYVALENTE**

Mr WAVREILLE a présenté au Conseil Municipal les devis demandés auprès de 3 entreprises prestataires afin d'assurer le nettoyage de la nouvelle salle polyvalente après les locations.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'accepter de signer un contrat de différentes prestations avec la Société Reims Nettoyage qui nous a détaillé des prestations en fonction de nos besoins ponctuels ou occasionnels (salles différentes, vitreries...).

➤ **Délib n° 15/2020 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

Après présentation par Mr le Maire, le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le Budget Primitif 2020 qui s'équilibre comme suit :

**Investissement :**

Dépenses 2 066 878.27 € (dont 531 000,00 € de RAR)

Recettes 2 066 878.27 €

**Fonctionnement :**

Dépenses 1 561 667.89 €

Recettes 1 561 667.89 €

➤ **PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Les recettes de fonctionnement sont évaluées à 592 065 € en se basant sur une équivalence des contributions directes par rapport à 2019 et sans avoir de précisions sur la manière dont sera compensée la taxe d'habitation.

Reprise de l'excédent de fonctionnement de 969 602.89 €

Les dépenses de fonctionnement sont stables.

**En ce qui concerne les subventions annuelles versées, le Conseil Municipal a décidé les dotations suivantes, à savoir :**

**ADMR 500 €, AMICALE DES POMPIERS 1000 €, COMITE DES FETES 9000 €, CLUB JOIE DE VIVRE 1100 €, FAMILLES RURALES 400 €, ONCO BLEUET 100 €, SUBVENTIONS DIVERSES 250 €.**

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement de 635 105 €

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 1 561 667.89 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Cette année marquera la fin des travaux de la nouvelle salle polyvalente, le paiement des soldes aux entreprises et les demandes de soldes des subventions à la réception définitive.

Il est prévu également la rénovation du logement communal Rue de la Briqueterie, suite au départ de Mme LABASSE, afin de pouvoir le relouer dans l'année.

Les travaux sur le toit de l'Eglise sont toujours programmés.

La nouvelle équipe communale aura toute latitude pour prévoir des investissements en décisions modificatives.

Reprise du déficit d'investissement 212 189.27 €

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses d'investissement à 2 066 878.27 €

**II - QUESTIONS DIVERSES****➤ Informations diverses**

1 – Monsieur SUPPLY a présenté au Conseil Municipal un devis de l'Entreprise AK5 à Tiqueux pour la fourniture de panneaux d'indications de la nouvelle salle polyvalente et les panneaux de la nouvelle Rue des Marzelles, pour la somme de 2 095 € TTC. Le conseil a donné son accord au Maire pour la signature de ce devis.

2 – Le planning des permanences au bureau de vote a été établi.

3 – Mme MARIAGE a présenté au Conseil Municipal la maquette du futur module de réservation de la salle polyvalente sur lequel elle travaille, afin d'avoir l'avis du Conseil. Elle propose également une solution pour sécuriser notre boîte mail et nous fera parvenir un devis pour réfection éventuelle du site de la commune. A discuter en commission

**➤ D.I.A**

DIA n° 9/2019 Vente SUPPLY /ARGENTION Lot 4 Rue du Dresferuvoin

DIA n° 1/2020 Vente SUPPLY NICAISE Lot 5 Rue du Dresferuvoin

***Pas de préemption sur ces biens***

**Séance du 27 Février 2020**

N° délibérations	Thème	Objet de la délibération	N° page
N° 07/2020	Finances	Approbation du compte de gestion 2019 (Commune et Budget annexe lotissement)	3
N° 08/2020	Finances	Vote du C.A 2019 (Commune & budget annexe lotissement)	3
N° 09/2020	Finances	Affectation du résultat 2019 – Commune	4
N° 10/2020	Finances	Vote des taux d'imposition 2020	4
N° 11/2020	Finances	Clôture du budget annexe lotissement communal Rue de Thillois	4
N° 12/2020	Marché Public	Marché Salle des fêtes Lot 9 Travaux supplémentaires coupure d'alimentation en cas d'alarme incendie	4
N° 13/2020	Patrimoine Locations	Location de la Nouvelle Salle Polyvalente <b>Annule et remplace délibération 41/2019</b>	4
N° 14/2020	Prestation de services	Choix du prestataire pour l'entretien de la nouvelle salle polyvalente	5
N° 15/2020	Finances	Vote du B.P 2020	5

**EMARGEMENTS**

<b>Michel SUPPLY</b>	<b>Bernard WAVREILLE</b>	<b>Denis COUSINA</b>	<b>Joël DELORME</b>
<b>Caroline KIEFFER</b>	<b>Marcel MOULINET</b> <b>Démissionnaire</b>	<b>Lydie COUSINA</b>	<b>Laurence JEANNEY</b>  <b>Absente procuration</b>
<b>Sandrine MARIAGE</b>	<b>Jean-Philippe TROUSSET</b>		

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 00.